

République française

Département du Gers

COMMUNAUTE DE COMMUNES D ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du 28 juin 2018

Membres en exercice :

46

Présents : 30

Votants: 31

Pour: 31

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation:

*L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain CONCIL
18 RUE DES CORDELIERS_VIC FEZENSAC*

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Alain CONCIL, Pierre LABRIFFE, Brigitte BORDERES, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Jean-Luc WOLOSZYN, Robert PACHÉ, Michel ESPIE, Véronique BRANA, Robert DUFRECHOU, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Marie-Thérèse CAZENAVE, Pierre ANTONELLO, Caroline CUEILLENS, Andrew CAVALIERE, Francette ESCAICH, Gérard BRUNET, Jean-Jacques OSPITAL, Béatrice NARRAN, Jean-Michel DUPEYRON

Représentés: Bernard LASPORTES par Nadine ARQUE

Excusés: Armel LAFFONT, Pierrette MENAL, Jean-François AGUT, Danièle ZADRO

Absents: Robert FRAIRET, Richard BARBÉ, Francis CAPDEVILLE, Philippe CANTAN, William VILLENEUVE, Robert BORDERES, Michel VIC, Daniel PERES, Isabelle DURROUX, Cathy BARBÉ, Philippe LAVIGNE, Roland DUPUY, José BENTEGEAC

Secrétaire de séance:

Objet: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - DE_2018_029

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence d'Alain CONCIL, Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Robert FRAIRET après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

I. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		30 601.34		688 957.51		7 19 558.85
Opérations exercice	675 129.77	437 845.60	2 133 119.47	2 219 431.10	2 808 249.24	2 657 276.70
Total	675 129.77	468 446.94	2 133 119.47	2 908 388.61	2 808 249.24	3 376 835.55
Résultat de clôture	206 682.83			775 269.14		568 586.31
Restes à réaliser RF						

Préfecture de AUCH

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR 30.06.2018

032 243200607 20180628 DE 2018 029 DE

Total cumulé	206 682.83			775 269.14		568 586.31
Résultat définitif	206 682.83			775 269.14		568 586.31

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VIC FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents

Publié le 30/06/2018

Transmis à la Préfecture le 30/06/2018

Le Vice-Président

Alain CONCIL



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/06/2018 032 243200607 20180628 DE 2018 029 DE

République française

Département du Gers

COMMUNAUTE DE COMMUNES D ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du 28 juin 2018

Membres en exercice :

46

Présents : 30

Votants: 31

Pour: 31

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation:

*L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain CONCIL
18 RUE DES CORDELIERS_VIC FEZENSAC*

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Alain CONCIL, Pierre LABRIFFE, Brigitte BORDERES, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Jean-Luc WOLOSZYN, Robert PACHÉ, Michel ESPIE, Véronique BRANA, Robert DUFRECHOU, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Marie-Thérèse CAZENAVE, Pierre ANTONELLO, Caroline CUEILLENS, Andrew CAVALIERE, Francette ESCAICH, Gérard BRUNET, Jean-Jacques OSPITAL, Béatrice NARRAN, Jean-Michel DUPEYRON

Représentés: Bernard LASPORTES par Nadine ARQUE

Excusés: Armel LAFFONT, Pierrette MENAL, Jean-François AGUT, Danielle ZADRO

Absents: Robert FRAIRET, Richard BARBÉ, François CAPDEVILLE, Philippe CANTAN, William VILLENEUVE, Robert BORDERES, Michel VIC, Daniel PERES, Isabelle DURROUX, Cathy BARBÉ, Philippe LAVIGNE, Roland DUPUY, José BENTEGEAC

Secrétaire de séance:

Objet: VOTE COMPTE DE GESTION - DE_2018_031

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence d'Alain CONCIL, Vice-Président

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

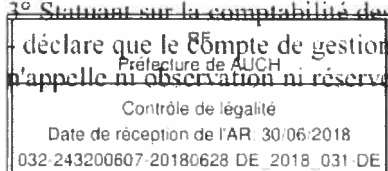
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire :

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes :

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part :



Fait et délibéré à VIC FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé tous les membres présents
Publié le 30/06/2018
Transmis à la Préfecture le 30/06/2018

Le vice-président
Alain CONCIL



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR 30 06 2018 032 243200607 20180628 DE 2018 031 DE

République française

Département du Gers

COMMUNAUTE DE COMMUNES D ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du 28 juin 2018

Membres en exercice :
46

Date de la convocation:

L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain CONCIL
18 RUE DES CORDELIERS, VIC FEZENSAC

Présents : 30

Votants: 31

Pour: 31

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Alain CONCIL, Pierre LABRIFFE, Brigitte BORDERES, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Jean-Luc WOLOSZYN, Robert PACHÉ, Michel ESPIE, Véronique BRANA, Robert DUFRECHOU, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Marie-Thérèse CAZENAVE, Pierre ANTONELLO, Caroline CUEILLENS, Andrew CAVALIERE, Francette ESCAICH, Gérard BRUNET, Jean-Jacques OSPITAL, Béatrice NARRAN, Jean-Michel DUPEYRON

Représentés: Bernard LASPORTES par Nadine ARQUE

Excusés: Armel LAFFONT, Pierrette MENAL, Jean-François AGUT, Daniëlle ZADRO

Absents: Robert FRAIRET, Richard BARBÉ, François CAPDEVILLE, Philippe CANTAN, William VILLENEUVE, Robert BORDERES, Michel VIC, Daniel PERES, Isabelle DURROUX, Cathy BARBÉ, Philippe LAVIGNE, Roland DUPUY, José BENTEGEAC

Secrétaire de séance:

Objet: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 SPANC - DE_2018_032

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de CONCIL Alain, Vice-président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Robert FRAIRET après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

I. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		2 307 75		26 473 03		28 780.78
Opérations exercice			6 260 00	1 582 88	6 260.00	1 582.88
Total		2 307.75	6 260 00	28 055 91	6 260.00	30 363.66
Résultat de clôture		2 307 75		21 795 91		24 103.66
Restes à réaliser RF						

Préfecture de AUCH

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 30 06 2018

032 243200607 20180628 DE 2018 032 DE

Total cumulé		2 307.75		21 795.91		24 103.66
Résultat définitif		2 307.75		21 795.91		24 103.66

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VIC FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 30/06/2018

Transmis à la Préfecture le 30/06/2018

Le Vice-Président

Alain CONCIL



[Handwritten signature]

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30 06 2018 032 243200607 20180628 DE 2018 032 DE

République française

Département du Gers

COMMUNAUTE DE COMMUNES D ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du 28 juin 2018

Membres en exercice :
46

Date de la convocation:

*L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain CONCIL
18 RUE DES CORDELIERS_VIC FEZENSAC*

Présents : 30

Votants: 31

Pour: 31

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Alain CONCIL, Pierre LABRIFFE, Brigitte BORDERES, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Jean-Luc WOLOSZYN, Robert PACHÉ, Michel ESPIE, Véronique BRANA, Robert DUFRECHOU, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Marie-Thérèse CAZENAVE, Pierre ANTONELLO, Caroline CUEILLENS, Andrew CAVALIERE, Francette ESCAICH, Gérard BRUNET, Jean-Jacques OSPITAL, Béatrice NARRAN, Jean-Michel DUPEYRON

Représentés: Bernard LASPORTES par Nadine ARQUE

Excusés: Armel LAFFONT, Pierrette MENAL, Jean-François AGUT, Daniëlle ZADRO

Absents: Robert FRAIRET, Richard BARBÉ, Francis CAPDEVILLE, Philippe CANTAN, William VILLENEUVE, Robert BORDERES, Michel VIC, Daniel PERES, Isabelle DURROUX, Cathy BARBÉ, Philippe LAVIGNE, Roland DUPUY, José BENTEGEAC

Secrétaire de séance:

Objet: AFFECTATION DES RESULTATS - DE_2018_030

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 775 269.14

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créateur)	688 957.51
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	689 636.06
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	86 311.63
Résultat cumulé au 31/12/2017	775 269.14
A EXCEDENT AU 31/12/2017	775 269.14
Affectation obligatoire	
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR 30 06 2018	
032 243200607 20180628 DE 2018 030 DE	

* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)

Déficit résiduel à reporter

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068 206 682.83

Solde disponible affecté comme suit:

* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)

* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002) 568 586.31

B.DEFICIT AU 31/12/2017

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Fait et délibéré à VIC FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents

Publié le 30/06/2018

Transmis à la Préfecture le 30/06/2018

Le vice-président

Alain CONCIL



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR 30 06 2018 032 243200607-20180628 DE 2018 030 DE

République française

Département du Gers

COMMUNAUTE DE COMMUNES D ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du 28 juin 2018

Membres en exercice :
46

Présents : 30

Votants: 31

Pour: 31

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation:

L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain CONCIL
18 RUE DES CORDELIERS_VIC FEZENSAC

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel
DARROUX, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ,
Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Alain CONCIL, Pierre
LABRIFFE, Brigitte BORDERES, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE,
Benoît DESENLIS, Jean-Luc WOLOSZYN, Robert PACHÉ, Michel
ESPIE, Véronique BRANA, Robert DUFRECHOU, Barbara NETO,
Robert CAMAZZOLA, Marie-Thérèse CAZENAVE, Pierre
ANTONELLO, Caroline CUEILLENS, Andrew CAVALIERE, Francette
ESCAICH, Gérard BRUNET, Jean-Jacques OSPITAL, Béatrice
NARRAN, Jean-Michel DUPEYRON

Représentés: Bernard LASPORTES par Nadine ARQUE

Excusés: Armel LAFFONT, Pierrette MENAL, Jean-François AGUT,
Danielle ZADRO

Absents: Robert FRAIRET, Richard BARBÉ, Francis CAPDEVILLE,
Philippe CANTAN, William VILLENEUVE, Robert BORDERES, Michel
VIC, Daniel PERES, Isabelle DURROUX, Cathy BARBÉ, Philippe
LAVIGNE, Roland DUPUY, José BENTEGEAC

Secrétaire de séance:

Objet: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 TAD - DE_2018_035

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de CONCIL Alain Vice Président
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Robert FRAIRET après s'être fait
présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice
considéré.

I. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				316.43		316.43
Opérations exercice			53 233.83	40 787.59	53 233.83	40 787.59
Total			53 233.83	41 104.02	53 233.83	41 104.02
Résultat de clôture			12 129.81		12 129.81	
Restes à réaliser RF						

Préfecture de AUCH

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR 30/06/2018

032 243200607 20180628 DE 2018 035 DE

Total cumulé			12 129.81		12 129.81	
Résultat définitif			12 129.81		12 129.81	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VIC FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 30/06/2018

Transmis à la Préfecture le 30/06/2018

Le Vice-Président
Alain CONCIL



[Handwritten signature]

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR 30/06/2018 032 243200607 20180628 DE 2018 035 DE

République française

Département du Gers

COMMUNAUTE DE COMMUNES D ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du 28 juin 2018

Membres en exercice : 46	Date de la convocation: <i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain CONCIL 18 RUE DES CORDELIERS, VIC FEZENSAC</i>
Présents : 30	
Votants: 31	
Pour: 31	
Contre: 0	
Abstentions: 0	

Représentés: Bernard LASPORTES par Nadine ARQUE

Excusés: Armel LAFFONT, Pierrette MENAL, Jean-François AGUT,
Danielle ZADRO

Absents: Robert FRAIRET, Richard BARBÉ, François CAPDEVILLE,
Philippe CANTAN, William VILLENEUVE, Robert BORDERES, Michel
VIC, Daniel PERES, Isabelle DURROUX, Cathy BARBÉ, Philippe
LAVIGNE, Roland DUPUY, José BENTEGEAC

Secrétaire de séance:

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT TAD - DE_2018_036

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

déficit de -12 129.81

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	316.43
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-12 446.24
Résultat cumulé au 31/12/2017	-12 129.81
A. EXCEDENT AU 31/12/2017	
Préfecture de AUCH	
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR 30/06/2018	
032 243200607 20180628 DE 2018 036 DE	

Affectation obligatoire

* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)

Déficit résiduel à reporter

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068

Solde disponible affecté comme suit:

* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)

* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)

B.DEFICIT AU 31/12/2017	-12 129.81
--------------------------------	-------------------

Déficit résiduel à reporter - budget primitif	-12 129.81
---	------------

Fait et délibéré à VIC FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 30/06/2018

Transmis à la Préfecture le 30/06/2018

Le Vice-Président
Alain CONCHIL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR : 30 06 2018 032 243200607 20180628 DE 2018 036 DE

République française

Département du Gers

COMMUNAUTE DE COMMUNES D ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du 28 juin 2018

Membres en exercice :
46

Date de la convocation:

*L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain CONCIL
18 RUE DES CORDELIERS_VIC FEZENSAC*

Présents : 30

Votants: 31

Pour: 31

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Alain CONCIL, Pierre LABRIFFE, Brigitte BORDERES, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Jean-Luc WOLOSZYN, Robert PACHÉ, Michel ESPIE, Véronique BRANA, Robert DUFRECHOU, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Marie-Thérèse CAZENAVE, Pierre ANTONELLO, Caroline CUEILLENS, Andrew CAVALIERE, Francette ESCAICH, Gérard BRUNET, Jean-Jacques OSPITAL, Béatrice NARRAN, Jean-Michel DUPEYRON

Représentés: Bernard LASPORTES par Nadine ARQUE

Excusés: Armel LAFFONT, Pierrette MENAL, Jean-François AGUT, Danièle ZADRO

Absents: Robert FRAIRET, Richard BARBÉ, Francis CAPDEVILLE, Philippe CANTAN, William VILLENEUVE, Robert BORDERES, Michel VIC, Daniel PERES, Isabelle DURROUX, Cathy BARBÉ, Philippe LAVIGNE, Roland DUPUY, José BENTEGEAC

Secrétaire de séance:

Objet: VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 TAD - DE_2018_037

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de CONCIL. Alain
Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR 30 06 2018
032 243200607 20180628 DE 2018 037 DE

Fait et délibéré à VIC FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Publié le 30/06/2018

Transmis à la Préfecture le 30/06/2018

Le Vice-Président

Alain CONCIL



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30 06 2018 032 243200607 20180628 DE 2018 037 DE

République française

Département du Gers

COMMUNAUTE DE COMMUNES D ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du 28 juin 2018

Membres en exercice :
46

Présents : 30

Votants: 31

Pour: 31

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation:

L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain CONCIL
18 RUE DES CORDELIERS_VIC FEZENSAC

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel
DARROUX, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ,
Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Alain CONCIL, Pierre
LABRIFFE, Brigitte BORDERES, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE,
Benoît DESENLIS, Jean-Luc WOLOSZYN, Robert PACHÉ, Michel
ESPIE, Véronique BRANA, Robert DUFRECHOU, Barbara NETO,
Robert CAMAZZOLA, Marie-Thérèse CAZENAVE, Pierre
ANTONELLO, Caroline CUEILLENS, Andrew CAVALIERE, Francette
ESCAICH, Gérard BRUNET, Jean-Jacques OSPITAL, Béatrice
NARRAN, Jean-Michel DUPEYRON

Représentés: Bernard LASPORTES par Nadine ARQUE

Excusés: Armel LAFFONT, Pierrette MENAL, Jean-François AGUT,
Danielle ZADRO

Absents: Robert FRAIRET, Richard BARBÉ, François CAPDEVILLE,
Philippe CANTAN, William VILLENEUVE, Robert BORDERES, Michel
VIC, Daniel PERES, Isabelle DURROUX, Cathy BARBÉ, Philippe
LAVIGNE, Roland DUPUY, José BENTEGEAC

Secrétaire de séance:

Objet: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ZAC CARCHET - DE_2018_038

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de CONCIL, Alain Vice-Président
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Robert FRAIRET après s'être fait
présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice
considéré.

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	715 747.90			333 420.22	715 747.90	333 420.22
Opérations exercice	69 475.09		40 689.68	41 622.29	110 164.77	41 622.29
Total	785 222.99		40 689.68	375 042.51	825 912.67	375 042.51
Résultat de clôture	785 222.99			334 352.83	450 870.16	
Restes à réaliser RF						

Préfecture de AUCH

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR 30 06 2018

032 243200607-20180628 DE 2018 038 DE

Total cumulé	785 222.99			334 352.83	450 870.16	
Résultat définitif	785 222.99			334 352.83	450 870.16	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VIC FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 30/06/2018

Transmis à la Préfecture le 30/06/2018

Le Vice-Président
Alain CONCIL



[Handwritten signature]

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR 30/06/2018 032 243200607 20180628 DE 2018 038 DE

République française

Département du Gers

COMMUNAUTE DE COMMUNES D ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du 28 juin 2018

Membres en exercice :
46

Date de la convocation:

*L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Robert FRAIRET
18 RUE DES CORDELIERS_VIC FEZENSAC*

Présents : 30

Votants: 32

Pour: 32

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Robert FRAIRET, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Alain CONCIL, Pierre LABRIFFE, Brigitte BORDERES, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Jean-Luc WOLOSZYN, Robert PACHÉ, Michel ESPIE, Véronique BRANA, Robert DUFRECHOU, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Marie-Thérèse CAZENAVE, Pierre ANTONELLO, Caroline CUEILLEN, Francette ESCAICH, Gérard BRUNET, Jean-Jacques OSPITAL, Béatrice NARRAN, Jean-Michel DUPEYRON

Représentés: Bernard LASPORTES par Nadine ARQUE, Andrew CAVALIERE par Michel ESPIE

Excusés: Armel LAFFONT, Pierrette MENAL, Jean-François AGUT, Daniëlle ZADRO

Absents: Richard BARBÉ, François CAPDEVILLE, Philippe CANTAN, William VILLENEUVE, Robert BORDERES, Michel VIC, Daniel PERES, Isabelle DURROUX, Cathy BARBÉ, Philippe LAVIGNE, Roland DUPUY, José BENTEGEAC

Secrétaire de séance:

Objet: Vote du compte de gestion - zac_fezensac - DE_2018_052

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence d'Alain CONCIL.

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR 10/07/2018
032 243200607 20180628 DE 2018_052 DE

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à VIC FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents

Publié le 10/07/2018

Transmis à la Préfecture le 10/07/2018

Le Vice-Président
Alain CONCIL



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR 10.07.2018 032 243200607 20180628 DE 2018 052 DE

République française

Département du Gers

COMMUNAUTE DE COMMUNES D ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du 28 juin 2018

Membres en exercice :

46

Présents : 30

Votants: 31

Pour: 0

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation:

*L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain CONCIL
18 RUE DES CORDELIERS_VIC FEZENSAC*

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Alain CONCIL, Pierre LABRIFFE, Brigitte BORDERES, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Jean-Luc WOLOSZYN, Robert PACHÉ, Michel ESPIE, Véronique BRANA, Robert DUFRECHOU, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Marie-Thérèse CAZENAVE, Pierre ANTONELLO, Caroline CUEILLENS, Andrew CAVALIERE, Francette ESCAICH, Gérard BRUNET, Jean-Jacques OSPITAL, Béatrice NARRAN, Jean-Michel DUPEYRON

Représentés: Bernard LASPORTES par Nadine ARQUE

Excusés: Armel LAFFONT, Pierrette MENAL, Jean-François AGUT, Danièle ZADRO

Absents: Robert FRAIRET, Richard BARBÉ, François CAPDEVILLE, Philippe CANTAN, William VILLENEUVE, Robert BORDERES, Michel VIC, Daniel PERES, Isabelle DURROUX, Cathy BARBÉ, Philippe LAVIGNE, Roland DUPUY, José BENTEGEAC

Secrétaire de séance:

Objet: VOTE DU COMPTE DE GESTION SPANC - DE_2018_034

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de CONCIL Alain

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

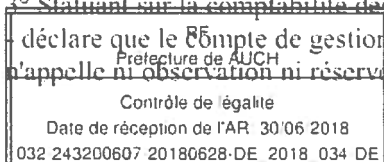
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire :

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Je déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part :



Fait et délibéré à VIC FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 30/06/2018

Tranmis à la Préfecture le 30/06/2018

Le Vice-Président

Alain CONCIL



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF Prefecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR 30 06 2018 032 243200607 20180628 DE 2018 034 DE